

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 19 avril 1971

La séance est ouverte à 2 heures.

VACANCES

[Traduction]

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu des communications m'avisant que les trois vacances suivantes s'étaient produites à la Chambre:

M. Bernard Pilon, député de la circonscription électorale de Chambly, décédé;

M. J.-A. Mongrain, député de la circonscription électorale de Trois-Rivières, décédé;

M. James E. Brown, député de la circonscription électorale de Brant, qui a accepté un poste.

En conséquence, j'ai transmis mes mandats au directeur général des élections afin de l'autoriser à émettre des brefs d'élection pour ces circonscriptions.

AFFAIRES COURANTES

LES PÉNITENCIERS

KINGSTON—DÉCLARATION DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL AU SUJET DES TROUBLES

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, dans la soirée du 14 avril, des prisonniers du pénitencier de Kingston ont détenu six gardes en otages, ont brisé des fenêtres, des meubles et les serrures des cellules et ont occupé les bâtiments réservés aux cellules, de même que le Contrôle central.

En guise de précaution, le directeur du pénitencier de Kingston a demandé l'aide des Forces armées canadiennes, et des soldats furent placés autour des édifices du pénitencier comme mesure de protection.

Le 15 avril au matin, le directeur, le sous-directeur et le directeur général du Service des pénitenciers rencontrèrent le comité des trois détenus, délégués comme porte-parole, pour exposer les griefs des prisonniers. Les détenus ont alors demandé que des représentants des journaux, de la radio et de la télévision puissent assister à la réunion, ce qui fut accordé.

Les griefs des détenus portaient en termes généraux, et de façon globale, sur les systèmes policiers, judiciaires et correctionnels. Les plaintes contre le Service canadien des pénitenciers, en tant que tel, n'avaient trait qu'à trois points sans grande importance.

Le comité des détenus demanda qu'un groupe de citoyens de marque entende le point de vue des détenus. Il devint évident que les otages ne seraient pas remis en liberté avant que les détenus n'aient eu l'occasion de rencontrer ce groupe de citoyens.

Un comité de cinq citoyens fut constitué sous la présidence de M^e Arthur Martin, C.R., et composé de MM. Ron Haggart, Desmond Morton, William Donkin, et M^e Aubrey Golden, C.R. Le comité reçut comme mandat

d'entendre les vues des détenus et de faire rapport au solliciteur général du Canada.

Le comité de citoyens se réunit avec le comité des détenus une bonne partie de la nuit du 16 avril, et un rapport me parvint dès les premières heures du 17 avril.

Parmi un certain nombre de demandes qui me furent transmises par le comité de citoyens, la principale prévoyait que les otages seraient remis en liberté si l'on donnait la garantie qu'aucune accusation de nature criminelle ne serait portée, ni qu'aucune mesure disciplinaire ne serait prise à la suite des troubles ou de l'occupation des bâtiments réservés aux cellules. Le comité des détenus a été informé qu'il était fort douteux que le gouvernement consente à discuter quoi que ce soit, aussi longtemps que des otages demeureraient entre les mains des détenus.

Au début de l'après-midi du 16 avril, un des otages a été relâché, apparemment sans avoir été molesté et en bonne santé. Après une série d'entretiens entre le comité des détenus et le comité de citoyens qui eurent lieu, à intervalles irréguliers, au cours de la journée du 17 avril, les détenus eux-mêmes ne purent s'entendre sur la teneur de leurs demandes au gouvernement.

Les bâtiments des cellules et le Contrôle central avaient été occupés par environ 500 des 641 détenus à Kingston. Aucun trouble ne s'est produit dans l'aile psychiatrique, dans l'hôpital ou dans le secteur de dissociation qui était demeuré sous le contrôle du directeur de l'institution. Cependant, dès les premières heures du dimanche 18 avril, des signes visibles indiquaient que le contrôle interne chez les 500 détenus fléchissait rapidement et que ceux-ci semblaient se battre entre eux de temps à autre.

J'ai donc décidé de me rendre au pénitencier de Kingston. Après avoir consulté sur place les autorités locales du pénitencier, j'ai autorisé la mise à exécution d'un plan visant à permettre aux détenus qui se trouvaient dans les bâtiments à cellules, et qui en exprimeraient le désir, de sortir de ces bâtiments accompagnés des otages, et ce, sans qu'aucune condition ne soit acceptée. Peu après le lever du jour, environ 200 détenus furent admis dans la cour, et c'est vers 7 heures du matin qu'on commença à transférer les détenus dans d'autres institutions. Cette activité se poursuivit toute la journée et les otages furent remis en liberté de façon graduelle.

Je sais que les députés et tous les Canadiens ont été grandement soulagés en apprenant la libération du dernier otage, sain et sauf, semble-t-il, vers 5 heures de l'après-midi, le 18 avril.

Malheureusement, un détenu a été tué et quelques autres ont été blessés par leurs compagnons de détention, pendant que les détenus avaient le contrôle des bâtiments des cellules. Nous en avons prévenu leurs familles.

• (2.10 p.m.)

Je tiens à insister sur le fait que les gardes du pénitencier et les soldats n'ont jamais eu recours à la force, à quelque moment que ce soit.